

Bilan d'exécution et présentation des perspectives d'exécution des programmes du PO FEDER-FSE

Le programme opérationnel comporte **18 axes** dont 4 sont dédiés à l'assistance technique (crédits à disposition de l'autorité de gestion pour assurer la gestion des programmes ainsi que la communication).

Hors AT, les 14 axes concernés sont dotés des enveloppes suivantes :

1	FEDER	Moins développées	Total	44 997 000, 00
10	FSE	Moins développées	Total	20 597 137, 00
11	FSE	Moins développées	Total	1 766 079,0 0
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	2 669 842,0 0
15	FEDER REACT-EU		Total	114 350 918 ,00
16	FSE REACT-EU		Total	19 200 000, 00
2	FEDER	Moins développées	Total	31 959 743, 00
3	FEDER	Moins développées	Total	16 012 027, 00
4	FEDER	Moins développées	Total	31 284 010, 00
5	FEDER	Moins développées	Total	8 425 905,0 0
6	FEDER	Moins développées	Total	4 681 058,0 0
7	FSE	Moins développées	Total	25 787 474, 00
8	FSE	Moins développées	Total	9 930 866,0 0
9	FSE	Moins développées	Total	801 250,00

Extrait du PO suite à la dernière modification

I. LE FEDER

Hors AT, Le programme opérationnel FEDER porte sur 8 axes dont l'axe 15 du REACT-Eu issu de la modification du PO 14-20 répartis comme suit :

- **Axe 1 – Environnement** : A ce jour, 23 dossiers sont programmés à hauteur de 44M d'euros, soit un taux de programmation de 97,8%. Le montant de la certification s'élève à 18,5M d'euros soit un taux de 42,11 % du montant UE maqueté.
- **Axe 2 – Sanitaire et social**: Les 11 dossiers de cet axe sont portés principalement par le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) et le Conseil Départemental de Mayotte (CDM) dans le cadre des financements des PMI. Au total, ce sont 41,2 millions d'euros qui ont été programmés, soit un taux de programmation de 129%. Le montant cumulé des certifications s'élève à 19,2 millions d'euros soit un taux de certification de 60,13%.
- **Axe 3 – Entreprise et Emploi** : 32 dossiers ont été programmés pour un montant de 21,1 millions d'euros, soit un taux de 132,25 % au titre du développement de l'économie.
Le montant des sommes certifiées s'élève à 4,9 millions d'euros, soit un taux de 31,17%.
- **Axe 4 – Énergie Renouvelable** : 20 dossiers sont programmés pour un montant de, 35,8 millions d'euros, soit un taux de 114,61 %. Cet axe est mobilisé aussi bien par des entités privées que publiques pour la création d'énergie verte ou des investissements en éclairage public avec une auto-alimentation en énergie solaire.
Le montant des certifications s'élève à 14,3 millions soit un taux de 45.93%.
- **Axe 5 – Portuaire et aéronautique** : le principal bénéficiaire est la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Mayotte, avec 3 millions d'euros de programmation soit un taux de 35,60 %. A ce jour, les certifications s'établissent à 2,3 millions d'euros, soit un taux de 33.55%.
- **Axe 6 - Numérique** : 3 dossiers ont été programmés à hauteur de 2,6 millions d'euros soit 56,79 % de la maquette. Les principaux investissements concernent le déploiement de fibre optique porté par le CDM et la création de la DATA center.
A ce jour, c'est plus de 1,3 millions d'euros qui sont certifiés, soit 29,07% de la maquette.
- **Axe 12 - Compensation de surcoût** : Il est programmé à hauteur de 1 224 047,63 €, soit un taux de 45,85% pour 4 dossiers. La certification à ce jour est de 572 336,66 € soit 21,44%.
- **Axe 15 REACT- EU**
Depuis le fonctionnement effectif du GIP EAM (octobre 2021), 10 comités de programmations ont été organisés et concernent. 21 dossiers qui ont été programmés pour un montant total UE de 101,8 millions d'euros. Le taux de programmation est de 89%.

Le taux de certification est de 10,2%, reparti principalement dans l'axe 15.2 (Panima) et 15.3 (CADEMA).

État des programmations/certifications au 30/12/2022

	Montant total de l'enveloppe	Montant programmé	Taux de programmation	Montant certifié	Taux de certification
Axe 1	44 997 000,00 €	44 008 423,14 €	97,80 %	18 532 816,49 €	42,11 %
Axe 2	31 959 743,00 €	41 241 176,39 €	129,04 %	19 218 494,77 €	60,13 %
Axe 3	16 012 027,00 €	21 176 217,83 €	132,25 %	4 990 739,65 €	31,17 %
Axe 4	31 284 010,00 €	35 854 706,24 €	114,61 %	14 369 170,27 €	45,93 %
Axe 5	8 425 905,00 €	3 000 000,00 €	35,60 %	2 827 312,28 €	33,55 %
Axe 6	4 681 058,00 €	2 658 345,52 €	56,79 %	1 360 942,84 €	29,07 %
Axe 12	2 669 842,00 €	1 224 047,63 €	45,85 %	572 336,66 €	21,44 %
Axe 15	114 350 918,00 €	101 893 217,41 €	89,10 %	11 677 232,28 €	10,21 %
FEDER	254 380 503,00 €	251 056 134,16€	98,69 %	73 549 045,24 €	28,91 %

Organisation

Une organisation spécifique a été mise en place par le GIPEAM, avec des équipes dédiées, pour assurer un suivi optimal des dossiers de certains porteurs de projets. Il s'agit notamment des dossiers portés par les Eaux de Mayotte et le Conseil Départemental.

Perspective 2023.

1. **Finalisation des instructions** au titre de l'AAP Numérique du React-Eu pour le comité de programmation de février 2023 + Certification de l'ensemble du PO au plus tard le 31/12/2023.
2. **Clôture du PO-14/20**
Pour réussir le pari de la consommation de l'ensemble du PO 14-20, dont le REACT-EU, le GIP EAM doit actionner deux leviers :
 - La mise en place d'une campagne d'animation et préparation les demandes de paiements: il s'agit d'accroître les rencontres avec les bénéficiaires, au cours du premier trimestre 2023, afin de les accompagner pour le dépôt de leur demande de paiement.
 - La spécialisation des instructeurs dans le cadre du traitement de CSF et selon la typologie des bénéficiaires.
3. **Lancement du PO-21/27**
Le Pôle animation sera chargé de l'animation et du lancement du PO 21-27, dans les prochaines semaines.

	Compter - OS N° Dossier	Somme - UE	Somme - UE déjà versé dans les CSF envoyés AC (CSF)	Somme - UE payé validé AC (PF)
OS01.1	4	2 617 840,56	789 974,28 €	789 974,28 €
OS01.2	9	18 576 751,76	8 513 278,25 €	5 939 390,75 €
OS01.3	9	22 617 030,82	9 229 563,96 €	6 037 294,72 €
OS01.4	1	196 800,00		0,00 €
Sous total Axe 1	23	44 008 423,14 €	18 532 816,49 €	12 766 659,75 €
OS02.1	1	19 979 049,45 €	13 685 712,70 €	12 334 506,93 €
OS02.2	8	9 781 358,48 €	1 861 097,07 €	1 376 448,50 €
OS02.3	2	11 480 768,46 €	3 671 685,00 €	3 671 685,00 €
Sous total Axe 2	11	41 241 176,39 €	19 218 494,77 €	17 382 640,43 €
OS03.1	7	1 152 662,09 €	532 241,83 €	67 699,52 €
OS03.2	2	7 776 314,01 €		0,00 €
OS03.3	23	12 247 241,73 €	4 458 497,82 €	1 600 264,49 €
Sous total Axe 3	32	21 176 217,83 €	4 990 739,65 €	1 667 964,01 €
OS04.1	3	1 215 133,48 €	431 907,98 €	431 907,98 €
OS04.2	4	1 128 077,50 €	569 846,00 €	0,00 €
OS04.3	9	6 466 945,26 €	1 429 818,53 €	401 354,31 €
OS04.4	3	27 044 550,00 €	11 937 597,76 €	11 937 597,76 €
sous total Axe 4	19	35 854 706,24 €	14 369 170,27 €	12 770 860,05 €
OS05.1	1	0,00 €		0,00 €
OS05.2	1	3 000 000,00 €	2 827 312,28 €	2 825 612,28 €
sous total Axe 5	2	3 000 000,00 €	2 827 312,28 €	2 825 612,28 €
OS06.1	1	1 444 012,11 €	961 135,58 €	870 737,15 €
OS06.2	2	1 214 333,41 €	399 807,26 €	399 807,26 €
sous total Axe 6	3	2 658 345,52 €	1 360 942,84 €	1 270 544,41 €
OS12.1	4	1 224 047,63 €	572 336,66 €	0,00 €
sous total Axe 12	4	1 224 047,63 €	572 336,66 €	0,00 €
OS13.1	4	11 223 716,99 €	2 574 321,32 €	0,00 €
sous total Axe 13	4	11 223 716,99 €	2 574 321,32 €	0,00 €
OS015.1	3	23 748 425,48 €		0,00 €
OS015.2	17	44 455 707,46 €	3 821 513,38 €	0,00 €
OS015.3	1	33 689 084,47 €	7 855 718,90 €	0,00 €
sous total Axe 15	21	101 893 217,41 €	11 677 232,28 €	0,00 €
119	262 279 851,15 €	76 123 366,56 €	48 684 280,93 €	



II. FSE 14-20

Le présent bilan d'exécution porte sur l'avancée et les perspectives du programme opérationnel FSE quant aux 6 axes suivants, ne comprenant pas l'Assistance Technique :

Axe 7 – Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs

A. Programmation

En sus des 24 opérations déjà programmées (soit un montant UE total de 27 607 235,27€), il est prévu de programmer d'ici le mois de mars 2023 deux nouvelles opérations déposées récemment par le porteur Apprenti d'Auteuil Mayotte, ce qui conduira à un taux de programmation de 117,80 % (30 378 824,83€) du montant UE maqueté (en lieu et place du taux actuel de 107,05 %).

B. Certification

Le taux de certification sur cet axe est de 83,73 % (21 592 583,01 €).

Cet état de certification ne comprend pas les cinq CSF en cours de contrôle interne (montant total : 291 525,62 €) ni deux CSF transmis au mois de janvier 2023 au contrôle interne (montant total : 334 659,30 €). Ce qui aboutirait à un état de certification de 86,16 % (soit 22 218 767,93 €), en lieu et place de 83,73 %.

Les perspectives démontrent le passage de ce taux de certification à 99,30 % (soit 25 607 828,17 €) suite à l'intégration de quatre opérations, dont deux opérations (portées par l'association Apprenti d'Auteuil Mayotte) représentent 2 771 589,56 € d'aide FSE sollicitée.

Axe 8 – Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs

A. Programmation

L'état de programmation évoqué lors du précédent CRUS (8 opérations programmées pour un montant UE de 12 666 937,52 € - soit 127,55 % du montant UE maqueté) évoluera d'ici le premier trimestre 2023 à l'issue de la programmation de l'opération n°201804511 portée par le Conseil Départemental (pour un montant d'aide FSE sollicité de 3 88 035,09 €).

B. Certification

Au regard des deux CSF (LADOM et GIP FCIP) en cours de contrôle interne, le taux de certification passerait de 0,82 % à 45,21 % (pour un montant total de 4 490 663,29 €).

A cela s'ajoute deux autres CSF (LADOM et GIP CARIF OREF) à finaliser, représentant 1 864 897,59 € d'aide FSE sollicitée. Ce qui pourrait porter le taux de certification à 64 % (Montant UE : 6 355 560,88 €)

Axe 9 – Adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

A. Programmation

Il n'est pas prévu de programmer d'autres opérations sur cet axe, au-delà des quatre opérations déjà programmées qui représentent 183,75 % du montant UE maqueté (Total montant UE : 1 472 320,61 €).

B. Certification

Le taux de certification actuel (53,69 % – montant UE : 430 195,17 €) pourrait éventuellement évoluer à la hausse avec l'intégration d'une opération portée par la Chambre de Commerce Industrie et dont le montant d'aide FSE sollicité s'élève à 677 470,40 €.

Axe 10 – Promotion de l'inclusion sociale et combattre la pauvreté

A. Programmation

Comme il avait été annoncé au CRUS du mois de mars 2022, deux opérations « COVID » supplémentaires sur l'OS 10.9.4.2, ont fait évoluer le taux de programmation passant ainsi de 88,12 % à 107,67 % (total montant UE : 22 178 600,06 au lieu de 18 150 914,04 €).

Par ailleurs, avec le dépôt récent de trois nouvelles opérations portées par le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), la Communauté de Commune de Petite-Terre (CCPT) et l'Association Mlezi (montant total : 2 919 735,58 €), le taux de programmation évoluera d'ici le premier trimestre 2023 avec un nouveau taux de 121,85 % (Total montant UE : 25 098 335,64 €).

B. Certification

Le taux de certification actuel de 23,61 % (montant UE : 4 863 351,89 €) ne comprend ni les quatre CSF (CHM – MLEZI - CRESS) en cours de contrôle interne (total montant retenu : 2 312 829,53 €), ni un CSF de la CCPT finalisé courant janvier dont le montant retenu est de 30 340,41 €. Ce qui porte ce taux à 34,84 % (montant UE : 7 176 181,42 €).

Avec la programmation des trois opérations récemment déposées (2 919 735,58 € d'aide FSE sollicité) ainsi qu'une opération portée par l'association Mlézi (n°201803072) d'un montant UE déclaré au bilan de 1 136 974,14 €, le taux de certification pourrait augmenter de 15 % environs (soit 49,01 % pour un montant UE de 10 095 917 €).

Axe 11 – Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques

A. Programmation

Outre les quatre opérations déjà programmées, représentant ainsi 136,93 % de l'enveloppe prévue pour cet axe (total montant UE : 2 418 318,03 €), il n'est pas prévu de programmer de nouvelles opérations.

B. Certification

Le taux de certification sera revu à la hausse (avec un passage à 44,44%) lors de la finalisation des CSF (au premier trimestre 2023) de l'Institut National du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle (opération n°201903460) et du Conseil départemental (opération n° 201903814).

Axe 16 – REACT UE

A. Programmation

Une opération, portée par le Régiment du Service Militaire Adapté, a été programmée pour un montant total de 17 000 000 € soit 88,54 % du montant EU maqueté.

Il est prévu de programmer les deux opérations suivantes, permettant ainsi le passage du taux de programmation à 95,82 %:

- Opération n° 202201636 « BOOST HIMA SHABABI » portée par l'association Apprenti d'Auteuil Mayotte (montant

d'aide FSE sollicitée de 1 095 245.07€).

- Opération n°202201630 portée par la Communauté de communes du SUD (montant d'aide FSE sollicité : 303 396,33 €).

Soit 1 398 641,4 €.

B. Certification

L'opération portée par le RSMA permet un taux de certification de 64,97 % (montant UE : 12 475 467,47€.

Ce taux est estimé à 72,26 % suite à l'intégration des deux opérations qu'il est prévu de programmer (Apprenti d'Auteuil Mayotte et Communauté de communes du Sud).

	Montant total de l'enveloppe	Montant programmé	Taux de programmation	Montant UE CSF validé AG/OI (production du CSF)	Montant UE CSF validé / Montant UE maquette	Montant certifié	Taux de certification
AXE 7	25 787 474 €	27 607 235,27€	107,05%	22 218 767,93€	86,16 %	21 592 583,01 €	83,73%
AXE 8	9 930 866 €	12 666 937,52 €	127,55%	4 490 663,29€	45,21 %	81 142,77 €	0,82 %
AXE 9	801 250€	1 472 320,64 €	183,75 %	430 195,17€	53,69%	430 195,17 €	53,69%
AXE 10	20 597 137€	22 178 600,06 €	107,67%	7 176 181,42€	34,84 %	4 863 351,89 €	23,61 %
AXE 11	1 766 076 €	2 418 318,03 €	136,93%	-	-	-	-
AXE 16	19 200 000 €	17 000 000 €	95,82%	12 475 467,47 €	64,97%	12 475 467,47 €	64,97%
FSE	78 082 803€	83 343 411,52 €	106,74%	46 791 275,28€	59,93 %	39 442 740,31€	50,51%